Informations à compléter et transmettre à la mairie pour la création de la servitude administrative

ARTICLE 1 : IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE
Monsieur/Madame NOM PRÉNOMS
Date et lieu de naissance
Etat-civil
Profession
Domicile

Si le(la) propriétaire est marié(e) ou co-propriétaire, fournir les mêmes informations pour son(sa) conjoint(e) ou le co-propriétaire.

ARTICLE 2 : ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ
Succession
ou Donation
ou Achat
ou Autre
Préciser l'identité du précédent propriétaire, la date et le lieu de la vente, le nom du notaire et autres détails figurant dans le titre de propriété (à fournir par le pétitionnaire)

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ
COMMUNE
Lieu-dit
Désignation cadastre : section n° parcelle n°
Surface du terrain :
Nature du bâtiment existant : chalet d'alpage/bâtiment d'estive.